

**ANNEXE III**  
**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

## **A. ÉTIQUETAGE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR**

**BOITE LYOPHILISAT ET SOLVANT**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

SYNCRO-PART PMSG 600 UI BOVINS-OVINS-CAPRINS

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES**

Chaque dose (2 mL) contient :

Gonadotropine sérique équine ..... 600 UI

(eCG, anciennement appelée PMSG)

**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

5 flacons de lyophilisat et de 1 flacon de 10 ml de solvant

50 flacons de lyophilisat et de 2 flacons de 50 ml de solvant

25 flacons de lyophilisat et de 1 flacon de 50 ml de solvant

**4. ESPÈCES CIBLES**

Bovins, ovins et caprins.

**5. INDICATIONS**

**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

i.m.

**7. TEMPS D'ATTENTE**

Temps d'attente :

Bovins, ovins et caprins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

**8. DATE DE PÉREMOPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture reconstitution à utiliser immédiatement.

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

À conserver au réfrigérateur.

Protéger de la lumière.

**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

**11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »**

À usage vétérinaire uniquement.

**12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ****14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/0083663 6/1984

**15. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE  
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Flacon de lyophilisat**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

SYNCRO-PART PMSG 600 UI

**2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES**

Gonadotropine sérique équine (eCG, anciennement appelée PMSG) 600 UI/dose

**3. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**4. DATE DE PÉREMOPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture reconstitution à utiliser immédiatement.

**B. NOTICE**

## **NOTICE**

### **1. Nom du médicament vétérinaire**

SYNCRO-PART PMSG 600 UI BOVINS-OVINS-CAPRINS

### **2. Composition**

Chaque dose (2 mL) contient :

**Substance active :**

Gonadotropine sérique équine ..... 600 UI

(eCG, anciennement appelée PMSG)

Lyophilisat et solvant pour solution injectable.

### **3. Espèces cibles**

Bovins, ovins et caprins.

### **4. Indications d'utilisation**

Chez les vaches, les brebis, les agnelles et les chèvres :

- Induction et synchronisation des chaleurs et des ovulations.

A utiliser en association avec un traitement progestagène.

### **5. Contre-indications**

Aucune.

### **6. Mises en garde particulières**

**Mises en garde particulières :**

Chez les bovins, les ovins et les caprins, les doses de gonadotropine sérique équine (eCG) à administrer doivent être adaptées à la race ; notamment pour les ovins, les doses doivent être plus faibles chez les races prolifiques que chez les races non prolifiques, à la saison et à la cyclicité des femelles (les doses doivent être plus élevées chez les femelles non cyclées que chez les femelles cyclées).

**Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :**

Utiliser immédiatement la solution reconstituée.

En cas de choc anaphylactique, un traitement à base d'adrénaline et de glucocorticoïdes doit être rapidement instauré.

**Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :**

Le médicament vétérinaire doit être manipulé avec précaution afin d'éviter toute injection accidentelle.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Se laver les mains après avoir utilisé le médicament vétérinaire.

Les études menées chez les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes de l'eCG

(anciennement PMSG).

Les femmes enceintes, ayant l'intention de le devenir ou dont l'état n'est pas connu, ne doivent pas manipuler le médicament vétérinaire.

En cas d'aspersion accidentelle, la peau doit être lavée immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux gonadotropines doivent éviter le contact avec le médicament vétérinaire.

#### Gestation

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation.

Des études de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes.

Ne pas utiliser pendant la gestation.

#### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune connue.

#### Surdosage :

L'administration de doses supérieures aux doses recommandées peut augmenter le risque d'apparition de jumeaux chez les bovins et de triplés chez les ovins et les caprins.

#### Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

### **7. Effets indésirables**

Bovins, ovins, caprins

Très rare (< à 1 animal / 10 000 animaux traités, incluant les rapports isolés):	Choc anaphylactique <sup>1</sup>
---	----------------------------------

<sup>1</sup> En cas d'administration répétée, l'eCG (PMSG) est une protéine étrangère pour les espèces autres que les équidés et peut donc provoquer une réaction antigène-anticorps.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification :

<https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>

### **8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie intramusculaire.

Injecter le contenu du flacon de lyophilisat (600 UI), après remise en solution dans 2 mL de solvant. La solution reconstituée doit être utilisée immédiatement.

L'injection doit être réalisée à la fin du traitement progestatif selon le protocole spécifique à chaque espèce.

### **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

### **10. Temps d'attente**

Bovins, ovins et caprins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur (entre 2° C et 8° C)

Protéger de la lumière.

À conserver dans un endroit sec.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.  
La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation du flacon de solvant après ouverture : utiliser immédiatement.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : utiliser immédiatement.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

## **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

FR/V/0083663 6/1984

Boîte de 5 flacons de lyophilisat et de 1 flacon de 10 ml de solvant

Boîte de 50 flacons de lyophilisat et de 2 flacons de 50 ml de solvant

Boîte de 25 flacons de lyophilisat et de 1 flacon de 50 ml de solvant

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

07/2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

CEVA SANTE ANIMALE

8 rue de Logrono

33500 Libourne

Tél : 00 800 35 22 11 51

Fabricant responsable de la libération des lots :

CEVA SANTE ANIMALE  
10 avenue de la Ballastière  
33500 Libourne

**17. Autres informations**